



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commémorations

Question écrite n° 96483

Texte de la question

M. Jean-Luc Laurent interroge M. le secrétaire d'État, auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire sur les suites données à l'annulation du concert du chanteur *Black M* qui devait être organisé par la ville de Verdun lors de la commémoration du centenaire. La programmation de ce concert a provoqué une polémique en raison du caractère déplacé d'une célébration à caractère festif à l'occasion du centenaire de la bataille de Verdun, symbole emblématique d'un siècle de fer. Beaucoup de nos concitoyens ont été choqués par l'annonce d'un concert de rap en clôture d'une journée de recueillement et ont publiquement exprimé leur mécontentement devant ce qu'ils ont considéré être au mieux une faute de goût au pire un outrage à la mémoire des 163 000 soldats morts pour la France entre février et décembre 2016. Suite à la polémique, que certains ont trop hâtivement réduite à une mobilisation d'extrême-droite, le maire de Verdun a finalement décidé d'annuler le concert. Cette décision était sage. La commune de Verdun avait reçu une subvention de 67 000 euros par la mission du centenaire. Plusieurs déclarations publiques peuvent laisser entendre que les organisateurs seraient d'une manière ou d'une autre indemnisés. La commémoration passée, il aimerait connaître les conditions d'annulation de ce concert, et en particulier ses conditions financières.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Laurent](#)

Circonscription : Val-de-Marne (10^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96483

Rubrique : Cérémonies publiques et fêtes légales

Ministère interrogé : Anciens combattants et mémoire

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5216

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)